VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00031** du - 5 MARS 2023
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur DELIERRE Patrick
7 Avenue de la République
94200 IVRY SUR SEINE

En vue de la réalisation : Dans le cadre du programme d'isolation de façade mené par SNCF Réseau, remplacement de menuiseries par de nouvelles équipées de vitrage acoustique.
Les menuiseries actuelles déjà en PVC blanc seront remplacées par de nouvelles menuiseries en PVC blanc (aucune modification d'aspect).
Remplacement du vitrage de la fenêtre de toit par un vitrage acoustique.

Sur un terrain sis 158 Rue de Paris
Cadastré AH622

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - 5 MARS 2023

Le Maire

MAIRIE DE VILLENEUVE ST GEORGES - DAUP - (Ne-pas-Ouvrir)

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 24 00031** du - 5 MARS 2023 a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,